

Envoyé en préfecture le 22/03/2017

Reçu en préfecture le 22/03/2017

Affiché le 2 2 MARS 2017

ID: 034-213402704-20170322-2017 15-DE

## **DELIBERATION 2017-15**

LE 16 MARS DEUX MILLE DIX-SEPT A DIX-NEUF HEURES, S'EST REUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLEES, SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, A LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU 10 MARS DEUX MILLE DIX-SEPT.

PRESENTS: Mme GUIRAUD I. - M. MERLIN D - Mme VESSIOT A. - M. CLAMOUSE A. - Mme OMS M.L. - M. FONTVIEILLE H. - Mme MASANET C. - M. DE BOISGELIN P. - M. NENCIONI S. - M. MARTIN-LAVAL B. - M. SCIALOM D. - Mme FAVRE-MERCURET R. - M. PETIT E. - Mme LOPEZ M.F. - Mme RENARD S. - M. TRINDADE J. - Mme FASSIO I. - M. LE BLEVEC B. - Mme AURIAC A. - Mme FABRY V.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION: M. PAINTRAND J.F. procuration à M. MERLIN D. - Mme VACQUIE S. procuration à Mme GUIRAUD I. - M. ATLAN J. procuration à Mme FABRY V.

ABSENTS EXCUSES : Mme ESCRIG C. - M. VERNAY P.

ABSENTS: Mme MAUREL P. - M. DELON A. - Mme SALOMON M.L. - M. CARABASSE P.

Madame Amélie AURIAC a été élue secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

## OBJET: Modification du tableau des effectifs

Madame le Maire propose à l'assemblée de modifier le tableau des emplois de la collectivité comme suit :

Cadre d'emplois	Poste	Nombre de postes à créer	Motif	Date
Adjoints Administratifs Territoriaux (catégorie C)	Adjoint Administratif à temps complet	01	Stagiairisation agent en CDD	01/04/2017
Adjoints Techniques Territoriaux (catégorie C)	Adjoint Technique à temps complet	01	Staglairisation agent en CDD	01/05/2017
Agent de Police Municipale (catégorie C)	Gardien de Police Municipale à temps complet	01	Remplacement d'un agent	20/03/2017

## Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

Pour	UNANIMITE	
Contre		
Abstention		

## Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :

Envoyé en préfecture le 22/03/2017 Reçu en préfecture le 22/03/2017

Affiché le 2 2 MARS 2017

- ADOPTE les modifications du tableau des effectifs telles que présentées ci-dessus 4-213402704-20170322-2017 15-DE

- AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire ;
- DIT que les crédits nécessaires seront prévus au chapitre 012 du budget 2017.

Isabelle GUIRAUD Maire de Saint Jean-de Védas,